

MAIRIE D'EPERSY

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EPERSY DU 1^{er} MARS 2010</p>
--

Le Conseil Municipal s'est tenu en Mairie d'Epersy le lundi 1^{er} mars 2010 à 20h00.

Il était présidé par Nicole PELLICIONI, Maire d'Epersy

Etaient présents :

Mesdames CHATARD et MESSAGEOT

Messieurs BERTHET, LEBLOND, CALLENS, LOJKIEWIEZ et LEGER

Etaient excusés :

Madame ROLLAND, Monsieur RENAUD, Monsieur DERIPPE

Secrétaire de séance : Karène COYO

1 - Permanence des élections

Mme le Maire demande au Conseil d'organiser les permanences pour les élections régionales qui auront lieu les 14 et 21 mars prochain.

Les permanences du 14 et 21 mars (si deuxième tour il y a) se dérouleront comme suit :

08h00 - 11h30 : André BERTHET - Michelle MESSAGEOT - Robin LOJKIEWIEZ

11h30 - 14h30 : Jean LEBOND - Samuel CALLENS - Christophe DERIPPE

14h30 - 18h00 : Christine CHATARD - Gérard LEGER - Philippe RENAUD

2 - Modification des charges locatives du Presbytère

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une erreur s'est produite dans le décompte de régularisation des charges pour Mesdames LAFAY et BOUCHITTE, locataires du presbytère, le fournisseur de fioul ayant facturé à la commune la livraison du groupe scolaire.

Elle présente donc le nouveau décompte rectifié.

L'assemblée approuve et autorise le Maire à rembourser sur l'année 2009 :

- la somme de 202.35 € au lieu de 89.35 € pour Madame LAFAY

- la somme de 177.35 € au lieu de 64.35 € pour Madame BOUCHITTE

3 - Aide Départementale pour la mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques du Centre Bourg

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'une aide départementale avait été demandée pour la mise en souterrain des réseaux du centre bourg.

Le Conseil Général a informé la commune par courrier du 11 février que le dossier, en raison d'une surcharge de travail, n'avait pu être étudié pour 2010 mais pouvait être réétudié pour 2011.

Madame le Maire demande donc à l'assemblée leur accord pour le maintien de la demande de subvention pour la programmation 2011.

L'assemblée approuve et autorise le maire à prendre une délibération pour le maintien de la demande de l'aide départementale pour la programmation 2011.

4 - Réintégration de la commune de Duingt au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Madame le Maire informe le Conseil que la commune de Duingt souhaite réintégrer le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et propose de prendre une délibération pour la réintégration de la commune au Syndicat Mixte.

Le Conseil approuve la réintégration de la commune et autorise Madame le Maire à prendre une délibération dans ce sens.

5 - tarifs concessions Columbarium

Madame le Maire demande au Conseil de réétudier le prix des concessions pour le Columbarium qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2011.

Après réflexion, l'assemblée propose :

- 80 € pour une concession
- 800 € pour une case

Madame le Maire rappelle également que la durée des concessions est de 50 ans.

L'assemblée accepte les tarifs proposés et autorise Madame le Maire à prendre une délibération pour les faire appliquer au 1^{er} janvier 2011.

6 - Divers

➤Requête de Monsieur GRELLIER

Madame le Maire donne lecture de la requête de Monsieur GRELLIER concernant l'effritement de pilier aux abords de sa propriété en mettant en cause les travaux d'enfouissement des réseaux.

Monsieur BERTHET informe l'assemblée qu'une décision sera prise sur la remise en état de ces piliers après visite sur place Mercredi 3 mars 2010, lors de la réception des travaux d'enfouissement des réseaux.

➤Parking des Dagand

Madame le Maire donne lecture de la réponse de l'avocat concernant la propriété des Consorts BENOIT.

Après étude des possibilités données par l'avocat, l'assemblée propose de lancer une procédure d'utilité publique et propose de faire un courrier à Maître KOVARIK OVIZE pour lui demander les démarches à suivre pour l'application d'une telle procédure.

➤Four à pain

Madame le Maire informe le Conseil que suite à des problèmes de santé rencontrés par la personne réalisant les travaux, ceux-ci sont suspendus. Une reprise du chantier est prévue pour le mois d'avril.

Epersy, le 4 novembre 2010

Madame le Maire,

Nicole PELLICOLI